

GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université 
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains. Il nous semble que cela nous convient bien.

PRÉSENTATION DE CE NUMÉRO DES GRAINS DE SAGESSE

Grains de sagesse se devait de célébrer la pensée et les réalisations du professeur Jacques St-Pierre qui a été le fondateur et le président de l'APRUM pendant 27 ans. La carrière de Jacques St-Pierre est intimement liée à l'Université de Montréal dont il a été un artisan qui a contribué puissamment à faire de celle-ci l'université de recherche que nous connaissons. Par les centres et les départements qu'il a créés et développés, il a élargi les champs de compétence de l'Université. Jacques Boucher, professeur retraité de la Faculté de droit, a bien connu Jacques St-Pierre, notamment lors de ses travaux d'informatisation du droit. Jacques Boucher qui lui a succédé à la présidence de l'APRUM est l'auteur de cet hommage.

La mise sur pied en 1962 du Centre de recherche en droit public (CRDP) a été un événement à l'Université de Montréal. C'était le début de la recherche subventionnée, avec des spécialistes du droit embauchés comme chercheurs. Madame Andrée Lajoie, professeure émérite de la Faculté de droit, fit partie de l'équipe initiale de chercheurs. Elle nous présente les débuts du CRDP, l'évolution et la contribution de celui-ci au développement du droit en tant que discipline au Québec, de même qu'à une meilleure gouvernance de l'État.



Quarante-cinq ans plus tard, le CRDP est toujours actif et il s'est élargi à des collaborations avec d'autres centres et groupes de recherche.

Une autre heureuse et importante décision de l'Université de Montréal au cours de la décennie 1960 concerne la fondation d'un département de démographie. C'était sans nul doute très innovateur à cette époque. Ce département, créé en 1965, réunissait au début trois éminents démographes, les professeurs Jacques Henripin, Jacques Légaré et Hubert Charbonneau. Bertrand Desjardins, professeur honoraire de ce département et spécialiste de démographie historique nous relate une excroissance du département, le Programme de recherche en démographie historique (PRDH).

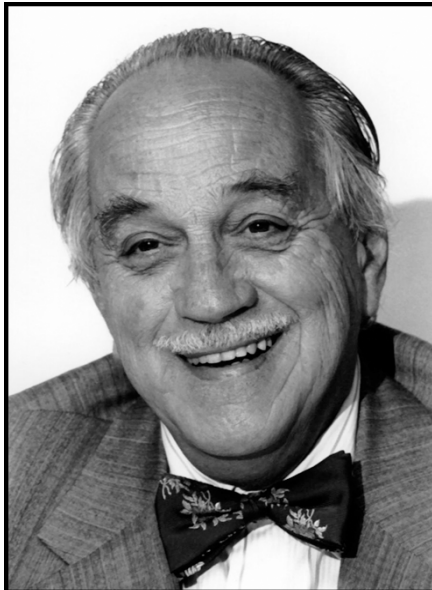
Jacques Boucher rend compte dans sa recension du dernier livre de notre collègue Yvan Bordeleau, professeur honoraire au Département de psychologie et longtemps député de la circonscription de L'Acadie à l'Assemblée nationale.

Marcel Lajeunesse

JACQUES ST-PIERRE

Ceux et celles qui ont fréquenté Jacques St-Pierre savent à quel point il était un homme d'exception. Un universitaire visionnaire, un administrateur efficace et à l'écoute, un ami, un mentor, un gentleman et un professeur remarquable.

Dans tout ce qu'il a entrepris à l'Université de Montréal, Jacques le mathématicien a été un pionnier et un bâtisseur. Il a osé ouvrir des portes dont personne, à l'époque, ne pouvait prévoir l'importance pour les universités de l'avenir. Certes les mathématiques ont toujours été au centre des disciplines de base dans les universités, au centre de la vie universitaire de Jacques St-Pierre. Il avait le don de sortir de sa zone de confort, il avait le don de nous faire sortir de notre zone de confort. Jacques le visionnaire a osé donner une autonomie et des lettres de noblesse aux secteurs moins reconnus, et même méconnus à cette époque: la statistique, la recherche opérationnelle, les mathématiques appliquées puis l'informatique. C'est lui qui les a mises sur la carte de l'Université de Montréal malgré les préjugés de plusieurs à l'encontre de ces disciplines appliquées.



Si chaque discipline traditionnelle avait eu « son Jacques St-Pierre », l'université et le savoir seraient bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Cela demandait une solide crédibilité scientifique, le sens du risque, de la diplomatie, la capacité de recruter des esprits libres et de leur faire confiance.

Grâce à sa force, à son élégance, à son humour, Jacques avait le don de se gagner la confiance des puissants

de notre monde universitaire. Il les amenait à comprendre, à l'accompagner, à oser remettre en cause les forteresses en place, à les inciter à lui accorder les ressources humaines et financières, à éviter les guerres stériles de territoire et de structures. Il avait le don de neu-

traliser les opposants et d'en faire des alliés. On parlait beaucoup de multidisciplinarité à cette époque. Mais en réalité, les réalisations étaient modestes. Et bizarrement, le nouveau Centre de calcul dirigé par Jacques St-Pierre, était devenu un lieu privilégié d'échanges et de multidisciplinarité. Par exemple, grâce à Jacques, « ma » faculté de droit est devenue un leader

international dans le monde de l'informatique juridique. Une extraordinaire aventure scientifique et humaine. Qui l'eût cru?

Le fait d'être un grand bâtisseur n'empêchait pas Jacques d'être un ami extraordinaire et un mentor exceptionnel. « Viens, on va le faire ensemble ». Nous étions plusieurs autour de lui à partager ses rêves, à ajouter des briques à l'édifice, à imaginer ce que pouvait devenir cette petite université franco-phone « de province » qui se rendait compte, jour après jour, de la grandeur de ce que nous étions en train de bâtir. Bien sûr, la fierté de bâtir ensemble une grande université constituait le plus solide des ciments. Et la chaleur amicale de Jacques nous portait en avant, rendait possible l'improbable et même l'impossible. Grâce à Jacques nous prenions conscience que nous étions en train de passer dans le peloton de tête de cette aventure collective. Je peux dire que grâce à lui, nous nous sentions assis aux premières loges de la déconstruction de notre Ancien régime et de la construction d'un monde nouveau et emballant.

Jacques St-Pierre était d'abord et avant tout un merveilleux professeur. Souvent, j'entendais ses anciens étu-

dants vanter ses qualités pédagogiques. Ils étaient devenus psychologues, démographes, historiens, physiciens, administrateurs. Eux, qui avaient eu peur des maths (c'était le cas de la plupart), en avaient apprivoisé les secrets grâce à Jacques, y avaient trouvé du plaisir et cherchaient à réinventer avec leurs étudiants le secret de ce nouveau continent. Comme il l'avait fait avec ceux et celles qui l'avaient entouré, Jacques prenait le plus grand des plaisirs à montrer « comment ça marche ».

Il nous a montré comment il faut apprendre à regarder loin en avant, avec enthousiasme et humilité; comment il faut prendre les événements en mains, comment oser, comment construire, comment rêver.

La mort dans l'âme, nous l'avons vu préparer sa relève, nous apprendre comment ça marche, prendre ses distances, et mine de rien, comment il faut laisser la place aux plus jeunes.

Merci Jacques.

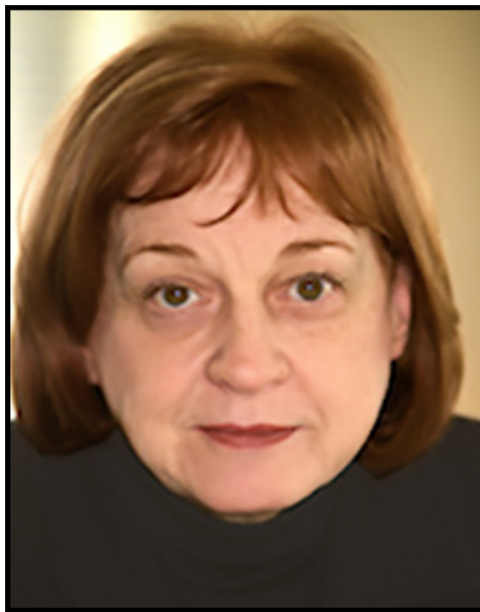
*Jacques
Boucher*



LE CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PUBLIC

C'est Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de l'Éducation, qui créa en 1962 le Centre de recherche en droit public (CRDP) en attribuant au recteur de l'Université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, une subvention annuelle destinée à cette fin de 50 000 \$. Le doyen de la Faculté de droit, Maximilien Caron, nomma Jean Beetz, déjà professeur, comme directeur du Centre, et il engagea Jacques Brossard et Luce Patenaude comme chercheurs à plein temps et Pierre-Elliott Trudeau et moi-même comme chercheurs à demi-temps.

Pour saisir l'importance de cette démarche, il faut se reporter à cette époque où la recherche en droit n'était pas une occupation universitaire, mais une tâche professionnelle des avocats qui consistait à repérer les décisions judiciaires en vue de la préparation des plaidoiries, alors qu'un budget de 50 000 \$ couvrait les salaires des quatre professeurs mentionnés et d'une secrétaire. Ce budget aussi laissait une marge de 10 000 \$ pour l'achat de livres, dans un contexte où les organismes subventionnaires n'existaient pas encore dans le domaine juridique.



La nouvelle équipe avait une autre vision de la recherche en droit, centrée sur les facteurs sociaux et politiques qui orientent la production des règles de droit, vision qui a amorcé une évolution que le site du CRDP répartit en quatre étapes, qui regroupent chacune plusieurs thèmes.

La première de ces périodes s'étend de 1962 à 1972 et prend son point de départ avec la Révolution tranquille. Il s'agit de repenser l'État et de concevoir le droit public qui émerge, non seulement au plan constitutionnel, mais administratif, touchant aussi bien le fédéralisme que la décentralisation et la gestion territoriale.

Cette tendance va s'accroître durant la période suivante, qui s'étend jusqu'en 1985 en élargissant ce sujet, notamment en ce qui concerne le contentieux administratif, ainsi que le droit de la santé, de l'éducation et de l'information. La troisième période ira jusqu'en 1999, marquée par une formalisation des axes de recherche, dès lors centrés sur les Autochtones, les rapports entre droit et technologies, de même que sur l'éthique.

Les mêmes thèmes vont se poursuivre dans la dernière période, qui va de 1999 jusqu'à maintenant, mais dorénavant dans une perspective pluraliste où les équipes multi et interdisciplinaires vont bientôt s'internationaliser au rythme de la postmodernisation.

Tout au long de ces années, plus d'une centaine de chercheurs et leurs assistants se sont joints au CRDP, non seulement à l'Université de Montréal où ils ont été appuyés par treize directeurs successifs, mais dans toutes les institutions qui ont accompagné le Centre dans ses équipes multidisciplinaires et internationales de recherche, financées par de nombreuses subventions de plusieurs centaines de millions de dollars. Ils ont publié au Québec, au Canada, aux États-Unis et dans divers pays européens des centaines de volumes et des milliers d'articles, non pas sur le contenu positiviste du droit, mais sur son analyse socio-politique. De plus, il faut y ajouter les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat que les assistants ont pu compléter au cours de leurs travaux.

Actuellement, les travaux du CRDP s'appuient notamment sur six chaires de recherche et deux groupes de recherche :

- Chaire de recherche du Canada sur les identités juridiques et culturelles nord-américaines et comparées (*Pr. Jean-François Gaudreault-DesBiens*)

- Chaire de recherche du Canada sur la culture collaborative en droit et politique de la santé (*Pre. Catherine Régis*)
- Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique (*Pr. Vincent Gautrais*)
- Chaire Jean Monnet en droit de l'Union européenne (*Pre. Nanette Neuwahl*)
- Chaire LexUM en information juridique (*Pr. Karim Benyekhlef*)
- Chaire en gouvernance et droit des affaires (*Pr. Stéphane Rousseau*)
- Laboratoire de cyberjustice
- Observatoire du droit à la justice

Mais l'influence du Centre ne se limite pas là, puisqu'il a formé une multitude de chercheurs qui poursuivent dans d'autres universités, notamment à l'Université de Sherbrooke et à l'UQÀM, des carrières de professeurs-chercheurs d'une grande productivité.

C'est dire jusqu'à quel point le Centre de recherche en droit public représente un développement majeur non seulement du droit, mais de la recherche dans son ensemble au Québec et dans le monde depuis le milieu du XX^e siècle, auquel il a participé tout en profitant de ses modes de croissance.

Andrée Lajoie

LE PROGRAMME DE RECHERCHE EN DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE : UNE FASCINANTE AVENTURE DE RECHERCHE

Le Département de démographie de notre Université célèbre en 2015 le 50^e anniversaire de sa création. Un projet de recherche du Département, le **Programme de recherche en démographie historique** (PRDH) fête pour sa part son demi-siècle d'existence en 2017, sous la gouverne de la professeure qui en a présentement la responsabilité, Madame Lisa Dillon. Une telle longévité est exceptionnelle dans le domaine des sciences sociales, en particulier en raison des difficultés de financement inhérentes au modèle universitaire; elle est due à un ensemble de circonstances que nous allons brièvement évoquer ici.

Le projet émane des travaux du démographe français Louis Henry, principal auteur dans les années 1950 d'une méthode tirant profit de l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures par l'Église pour obtenir des informations démographiques sur les populations à l'époque précédant celle des statistiques officielles. Selon les mots de ses initiateurs, les professeurs émérites Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, il s'agissait «d'utiliser des données tirées des registres paroissiaux ainsi que des recensements pour établir quantitativement et nominativement les faits de la population catholique du territoire actuel du Québec, de sa structure et de son fonctionnement», ces informations «permettant d'éclairer plusieurs problèmes historiques, de poursuivre des analyses démographiques approfondies et de jeter des coups de sonde dans les mécanismes économiques des différentes époques». L'atteinte de ces objectifs repose sur l'élaboration d'une base de données informatisée, le **Registre de la population du Québec ancien** (RPQA) comprenant les dossiers démographiques de tous les catholiques de souche

européenne qui ont vécu dans la vallée du Saint-Laurent des débuts de la colonie à l'année 1850. Chaque dossier précise le nom et le prénom de l'individu, les dates et lieux de sa naissance et de son décès, ainsi que ceux de son ou ses mariages le cas échéant, et les liens filiaux et conjugaux qu'il entretient avec les autres individus du registre. Ces informations de base sont enrichies par différentes caractéristiques socio-démographiques tirées des documents: statut socio-professionnel et occupation. Les nombres impliqués

– plus de 2 500 000 actes d'état civil ont été enregistrés au Québec avant 1850 – ont exigé le recours à l'informatique, dont le prodigieux développement a servi le projet tout au long de son existence.



Le registre du PRDH est devenu au fil des ans une base de données évolutive et polyvalente, ouverte aux interrogations relatives aux différentes populations hu-

maines en général et à celle du Québec en particulier. Il représente un véritable système d'information de nature interdisciplinaire. Créé en vue d'une exploitation aux fins de la démographie, ce remarquable outil a alimenté une grande variété de recherches impliquant des chercheurs de nombreuses disciplines - historiens, médecins, linguistes, anthropologues, biologistes, généticiens, généalogistes -, comme en font foi les centaines de titres de la bibliographie du PRDH (<http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/Bibliographie>) signés par ses membres réguliers ou par les étudiants, collaborateurs et chercheurs de l'extérieur qui ont tiré parti de ses données pour leurs travaux, jalonnant une activité scientifique très variée.

Le projet n'aurait probablement pu être maintenu tout ce temps sans un développement extrêmement heureux, tout à fait inattendu au départ. En effet, l'établissement du registre a exigé de relier des événements – naissances, mariages et décès – survenus sur une période pouvant atteindre un siècle et soumis aux aléas des déplacements des personnes. Cette opération de jumelage des informations repose avant tout sur les noms des personnes en cause; du coup, bien que destiné avant tout à la production des diverses statistiques de l'analyste et chercheur, le RPQA constitue l'histoire nominative des ancêtres de la souche canadienne-française. À ce titre, il a suscité un intérêt qui ne s'est jamais démenti de la part d'un certain public, celui qui s'intéresse à ses ancêtres. Depuis trente-cinq années maintenant, le PRDH tire parti de cet engouement pour ses informations pour générer un revenu, toujours réinvesti pour le financement de son infrastructure et de son développement. Basé au départ sur la mise en vente de ses relevés des actes d'état civil sous la forme d'un répertoire sur papier (47 volumes ont été nécessaires pour

la période 1621-1765 seulement!), cette commercialisation s'est poursuivie sous la forme de cédéroms et, aujourd'hui, via un site internet (<http://www.genealogie.umontreal.ca/>). Maintenant allié à l'Institut généalogique Drouin (<https://www.genealogiequebec.com/fr/>), le PRDH est devenu la référence incontournable en matière d'informations généalogiques pour les Québécois catholiques des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Cet heureux mariage entre la généalogie et la recherche universitaire assure le maintien de revenus qui permettent la poursuite de l'aventure. Qui l'aurait prévu il y a un demi-siècle?

Bertrand Desjardins

Professeur honoraire

Département de démographie

P.S. Veuillez noter que le Service des Bibliothèques offre l'accès à la base de données du site du PRDH à tous les membres de la communauté universitaire qui bénéficient des droits d'emprunt.

LES COLLÈGUES PUBLIENT

Yvan Bordeleau, *Le Citoyen éclairé, Échapper à l'illusion des certitudes*, Montréal, Éditions Liber, 2016, 142 pages.

Le sous-titre de ce livre (*Échapper à l'illusion des certitudes*) nous révèle la vraie intention de l'auteur. La carrière de notre collègue Yvan Bordeleau comporte deux volets qui le préparent bien à la création de ce bouquin et à cette réflexion sur les certitudes. Il a d'abord été universitaire, psychologue et directeur de son département à l'UdeM; puis homme politique, comme député provincial pendant 18 ans, de 1989 à 2007. Deux « métiers » où les certitudes ne sont pas monnaie courante!

En 2012, Yvan Bordeleau a écrit un premier livre dont j'avais fait la recension ici même dans les Grains de sagesse. En fait, les deux livres sont les

deux versants de la réflexion de l'auteur sur la même expérience politique. En 2012, l'homme politique était au centre de sa réflexion. (Était-ce une façon d'exorciser la fatigue du pouvoir et son côté sombre?). Son nouveau livre de 2016 reprend la même expérience mais sous l'angle du citoyen.

À l'époque, j'avais cité le paragraphe suivant du livre de 2012 intitulé *La démocratie, une affaire de tous*. Redécouvrir le vrai sens de la politique : « *En politique, le refus de reconnaître ses erreurs, bien qu'il soit absolument irréaliste, est fortement ancré dans les mentalités partisans et dans l'importance accordée à une image d'inafaillibilité. Nous pouvons aussi faire l'hypothèse que les politiciens, constamment sous l'œil de l'opposition officielle, des médias et*

Suite en page 8 →

du public, se sentent excessivement vulnérables et que tout aveu d'erreur de leur part se transforme en jugement lapidaire dévastateur quant à leur compétence, leur intention ou leur honnêteté. À tort ou à raison, dans ce milieu sans pardon, une réputation peut être rapidement détruite. »

Avec le recul des années et grâce aux témoignages des hommes et des femmes politiques d'aujourd'hui (qui sortent souvent de l'expérience meurtris, démolis, malades, divorcés, aux prises avec des poursuites judiciaires dévastatrices), ces lignes de notre collègue prennent une autre coloration. On ne peut pas éviter de se demander qui peut bien avoir envie de prendre le risque « suicidaire » de consacrer des années précieuses à cette « noble » entreprise politique dont il y a toutes les chances de sortir écrabouillé.

En 2016, dans le livre dont je fais aujourd'hui le compte rendu, l'auteur a pris du recul et regarde l'autre côté du miroir. Il se demande si le citoyen « éclairé » échappera à l'illusion des certitudes? Or, nous avons tous besoin de certitudes, particulièrement à cette époque où tout vacille. Clinton, Trump, Couillard, Hollande, Obama... On peut imaginer que même notre sympathique et étonnant Justin doit s'attendre, matin après matin, à trouver en première page du journal, la révélation de l'erreur qui confirmera la force incontournable du rouleau compresseur et qui transformera le rêve de Cendrillon en cauchemar.

Je suis d'une génération qui a cru à la magie du politique et aux miracles dont il est capable. Je fais aussi partie d'une génération qui a vécu les catastrophes dont le politique est responsable : Staline, Hitler, Duplessis... Et tout cela à cause des certitudes que dénonce Yvan Bordeleau? Nous savons maintenant que les certitudes peuvent être destructrices; qu'elles soient religieuses, politiques, culturelles, ethniques ou historiques.

Mais que devient le citoyen dans tout cela? Que devient la Cité sans laquelle le chaos et la barbarie s'installent quasi inévitablement?

La retraite est un état privilégié qui donne le temps, le temps du retour aux splendeurs, celles de l'enfance, la main dans la main du grand-papa devant le fleuve, les bélugas, les goélettes, le soleil qui caresse les nuages avant de disparaître au sommet de la beauté. La retraite est aussi le temps de prendre une pause, de lire Sophocle, Proust, le Coran (pourquoi pas?), le Refus global... Et la retraite est surtout le temps des bilans, des regards vers l'avenir. Est-ce un hasard, une vague de pessimisme ou l'annonce d'une crise imminente que nous aurions dû voir venir, mais je trouve que les bilans (politiques, culturels, écologiques ou religieux) ne sont guère porteurs d'optimisme. Il doit bien y avoir un début de réponse quelque part.

Merci à notre collègue Yvan Bordeleau dont la réflexion réconcilie, pacifie, rassure et nous fait sourire, un peu...



Jacques Boucher

INFORMATION

Courrier électronique: aprum@assoc.umontreal.ca; téléphone: (514) 343-7635

Rédaction: Marcel Lajeunesse

Président de l'APRUM: Yves Lépine

Site Web de l'APRUM: <http://www.APRUM.UMontreal.CA>

Courrier: APRUM, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3J7

Infographie: Jean-Luc Verville

Note: les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec - Novembre 2016